

VŒUX MUNICIPAUX 2018
Allocution de Monsieur le Maire

Vendredi 12 janvier 2018

Monsieur le Curé, (si présent)
Madame la Députée, (si présente)
Monsieur le Sénateur, (si présent)
Madame, Monsieur les Conseillers Départementaux (si présents)
Monsieur le Président de Vichy Communauté, (si présent)
Mesdames, Messieurs les Maires, (si présents les citer nominativement)
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les représentants de la Gendarmerie, (si présents)
Mesdames, Messieurs les représentants du Corps des Sapeurs-Pompiers,
Mesdames, Messieurs les Présidents et représentants d'Associations,
Mesdames, Messieurs les employés municipaux,
Mesdames et Messieurs,
Chers administrés et chers amis,

Inexorablement souffle le vent du temps qui passe...

Il souffle et fait tourner les pages de nos jours, de nos semaines, de nos mois et de nos années...
Inexorablement il nous ramène dans cette salle, parce qu'inexorablement encore, en cette période où nous nous souhaitons mutuellement ce qu'il peut y avoir de meilleur, nous avons besoin de nous y retrouver....

Je le sais.... Ce moment nous est cher...

Il l'est pour moi aussi d'autant plus, qu'outre le plaisir qui est le mien de me retrouver au milieu de vous, c'est toujours un honneur de vous présenter, au nom de mon conseil, nos vœux les meilleurs et les plus sincères pour cette nouvelle année qui balbutie à peine.

Alors oui... Toutes les pages de cette année 2017 n'ont pas raconté à chacun de nous la même histoire.

Pour les uns, elles furent belles et remplies d'espoir car relatant la naissance d'un enfant, le retour à un travail ou encore une santé qui s'améliore.

Pour les autres peut-être plus sombres, car évoquant la maladie, la solitude ou la perte d'un être cher.

Se réjouir du bonheur de certains n'est certes pas toujours une évidence pour nous.
Mais notre culture que je qualifierai sans aucune connotation péjorative de rurale, donc pétrie de valeurs, nous conduit, et c'est heureux à porter dans nos mémoires si ce n'est le nom, au moins le visage de ceux qui nous ont quittés.

Aussi, avant toute autre considération, je voudrais ce soir penser à Christian, Chantal, Jeanne, Jean-Paul, Lucien et Raymond... et dire avec beaucoup d'affection à leurs familles et à leurs proches que les mariolais ne les oublierons pas.

Ils n'oublieront pas non plus Madame Barret, notre doyenne et centenaire que nous avons accompagnée voilà bientôt 3 semaines, alors que nous l'avions confiée pour quelques années à nos voisins de Cusset.

Elle nous est revenue afin de reposer dans cette terre mariolaise, sa terre, quelques jours avant son 103^{ème} anniversaire.

Au delà de nos frontières communales, je reste également intimement persuadé que cette année encore, vous qui êtes là ce soir, avez su trouver la compassion nécessaire pour les trop nombreuses victimes des catastrophes naturelles, des tragédies diverses et autres actes terroristes de ces 12 derniers mois. En particulier pour ce policier français, tombé sous les balles de daesh le 20 avril dernier sur les Champs Elysées.

Compassion aussi pour les proches de ces enfants de Millas, injustement arrachés à la vie, dans l'accident de leur bus scolaire 10 jours avant Noël.

Permettez-moi enfin d'associer à ces évocations, la douleur de l'un de mes conseillers, qui au moment où je m'adresse à vous, pleure sa maman. Qu'il sache que nous l'accompagnons par la pensée...

Comme le disait Gabriel Girard voilà plus de 2 siècles, « *Une partie de notre existence se passe à désirer l'avenir avec envie, l'autre à regretter le passé avec nostalgie* ».

Ce soir, notre passé c'est l'année 2017... Mais légitimement, que devons nous regretter... ?

A l'échelle de la planète, quelle nostalgie pouvons-nous vraiment avoir des crises migratoires, des méfaits de la mondialisation, de la montée des protectionnismes et autres nationalismes, des interrogations légitimes qui peuvent être les nôtres sur le devenir de l'union européenne, du terrorisme, des ouragans et autres tremblements de terre... ?

Quant au plan national, quels regrets quand on nous parle chiffres du chômage, déficit de la sécurité sociale, pérennité des régimes de retraite, difficile équilibre budgétaire et énormité du montant de la dette publique, récurrents problèmes d'insécurité ou encore de pollution... ?

Comme les années précédentes, j'avoue ne pas avoir envie de revenir, outre mesure, sur cette actualité, qu'elle soit nationale ou internationale.

Il n'est pour autant pas question pour moi de la renier et encore moins de m'en satisfaire, mais tout un chacun, par le biais des nouvelles technologies ou par des voies plus conventionnelles a pu, tout au long des 12 mois écoulés, avoir connaissance des faits et événements marquants.

Alors à quoi bon ressasser... ?

Les plus sages ou fatalistes d'entre nous dirons « ce qui est fait est fait » !

Même s'il se trouvera toujours des optimistes, et malgré les apparences j'en suis, pour rajouter que ce qui n'est pas fait reste à faire, à inventer, à créer, à imaginer et pourquoi pas à rêver...

A rêver.... Oui je le confesse.... C'est ce que je me suis surpris à faire en cette nuit qui a vu naître 2018 alors que mourrait 2017...

Minuit sonnait au clocher de l'église... Mariol baignait dans un calme absolu... Pas le plus petit éclat de voix, pas le moindre petit pétard...

Alors je me suis mis à rêver que nous entrions dans une autre époque. Une époque où les hommes deviennent sages, où ils décident de ne plus martyriser, tuer, voler ou violer. Une époque où plus personne ne dormirait sur les trottoirs, où les riches donneraient aux pauvres... Une époque où les exilés seraient de nouveau accueillis dans leurs pays à bras ouverts, une époque où le chômage disparaîtrait et où nos hommes politiques trouveraient des remèdes miracles pour une économie florissante et durable, profitable à tous...

Ah ! ... J'oubliais.... Cette nuit là j'avais la fièvre ! ... La grippe sans doute !...

Au niveau gouvernance, l'année 2017 restera marquée tant au plan local que national, par un renouvellement des têtes et pourquoi le taire, par un rajeunissement que certains espéraient salutaire.

En mai dernier en effet, après le renoncement du Président sortant à briguer un second mandat, chose totalement inédite dans notre Vème république, le corps électoral, visiblement lassé par un système considéré comme à bout de souffle, ouvrait grandes les portes de l'Elysée au plus jeune Président que la France se soit donné depuis 1958 : M. Emmanuel Macron. Et ce, alors même que, autre originalité de ce scrutin, aucun des 2 partis traditionnellement pourvoyeurs d'élus, ne parvenait à accéder au 2^{ème} tour.

Vous le savez... Je me suis pour ma part engagé dans ce débat, usant des moyens que ma fonction de 1^{er} magistrat de Mariol m'octroyait.

Même si rien ni personne ne pouvait m'y contraindre, j'ai choisi par honnêteté à votre égard de m'en expliquer.

Aussi, nul besoin d'y revenir, si ce n'est pour réaffirmer que j'assume la démarche qui fut alors la mienne.

Dans la foulée, les mêmes causes produisant les mêmes effets, la représentation nationale fut elle aussi profondément remaniée...

En ce qui nous concerne, c'est à une toute jeune députée, madame Peyrol, que le verdict des urnes confia les destinées de la 3^{ème} circonscription de l'Allier, avec une responsabilité non des moindres : succéder à Gérard Charasse...

Excusée pour ce soir, ayant comme nous pouvons le comprendre d'autres obligations, la concurrence étant rude en cette période de vœux, qu'elle sache cependant que Mariol aura toujours plaisir à l'accueillir et saura, chaque fois que nécessité s'imposera, lui demander aide et assistance dans ses futurs projets.

Plus localement, il nous faudra nous aussi nous habituer à de nouveaux interlocuteurs, que ce soit au niveau du département ou de Vichy-Communauté, la toute jeune communauté d'agglomération.

En effet, contraints par la loi sur le non cumul des mandats, loi applicable depuis le 1^{er} octobre pour les sénateurs, Messieurs Dériot et Malhuret ont du faire un choix entre la chambre haute et les instances locales.

C'est ainsi que Claude Riboulet, peut-être plus connu jusque là comme maire de Commentry, s'est vu confier la présidence du Conseil Départemental, succédant ainsi à Gérard Dériot.

Quand aux sièges de Claude Malhuret, ils incombent dorénavant à Frédéric Aguilera, que ce soit à la Mairie de Vichy ou à la tête de l'exécutif de Vichy-Communauté.

Souhaitons que l'un comme l'autre, ressentent un jour l'envie de découvrir ou redécouvrir notre commune. Ils y seront toujours eux-aussi les bienvenus, surtout si d'aventure ils venaient les poches bien pleines !

Traditionnellement, la cérémonie des vœux est aussi pour le maire d'une commune, l'occasion de faire le point sur les principales réalisations de l'année écoulée, et, si ce n'est dévoiler quelques indiscretions, au moins ouvrir quelques perspectives sur les projets à venir.

Nul doute que tout un chacun se sera aperçu qu'en 2017, l'accent a été mis sur la rénovation de notre voirie. Certains en ont même subi les conséquences pour ne pas dire la gêne... J'en profite pour leur exprimer ma gratitude quand à leur patience et leur compréhension.

C'est vrai... La durée d'un chantier parfois jugée exagérée de la part de tel ou tel riverain, s'explique, et j'en revendique ce soir la responsabilité, par une volonté de conduire les travaux de façon raisonnée techniquement et raisonnable économiquement...

En effet, pourquoi faire et défaire, construire puis démolir au prétexte que les différentes interventions n'ont pas été synchronisées ?

Si une telle situation a pu être vécue dans certaines communes, je n'ai pas voulu qu'il en soit ainsi chez nous... Les deniers publics qui nous sont confiés n'ont pas vocation à être jetés par les fenêtres, en tout cas pas à Mariol...

Les 3 chantiers majeurs de l'année écoulée, ont eu pour cadre la rue des 4 chemins, le chemin des plans et bien sûr la route de Calville. Une part de ces travaux s'inscrivant dans la dernière tranche du Contrat d'Aménagement de Bourg.

Rue des 4 chemins, après enfouissement des divers réseaux et implantation d'un éclairage public nouvelle génération au cours du second semestre 2016, le traitement du réseau pluvial et de l'assainissement a pu être réalisé en début d'année dernière, parallèlement à la reconstruction du pont des Breuilles. Opération rendue nécessaire par le risque imminent d'un plongeon dans le Darot pour le moindre véhicule lourd...

Une fois le pont réouvert à la circulation, la chaussée comme les trottoirs ont pu faire l'objet de finitions adaptées, ces dernières s'achevant par la plantation d'arbres d'ornement, transformant ainsi, à l'aube de l'été dernier, ce qui ressemblait davantage à une piste du Paris-Dakar en de véritables petits Champs Elysées...

En ce qui concerne le chemin des Plans, les interventions relatives à l'assainissement, aux divers enfouissements et à la mise en fonction de l'éclairage public se sont achevées au mois de mars dernier.

Tout était donc prêt pour que la chaussée reçoive un enrobé bicouche, dont la pose devait être étendue jusque dans la rue des Guillemottes.

Après réflexion, il fut finalement décidé d'opter pour un revêtement de type enrobé à chaud, car plus résistant au passage des véhicules de gros gabarits tels que poids-lourds ou engins agricole, véhicules dont nous souhaitons délester le centre bourg pour des raisons de sécurité bien sûr, mais aussi de préservation des infrastructures et autres constructions.

Ce n'est donc qu'en décembre que l'application de l'enrobé a pu se faire, suite à la nécessité de présenter au Conseil Départemental une nouvelle demande de subvention, indispensable au financement du surcoût occasionné par une telle modification.

Aujourd'hui, le chemin des Plans n'a plus d'un chemin que le nom.

Quoi qu'il en soit, je remercie particulièrement nos agriculteurs qui se font un devoir, en empruntant cette voie, d'éviter la traversée du bourg.

Dernier gros chantier de voirie, la route de Calville.

Ce chantier met fin au Contrat Communal d'Aménagement de Bourg, sur un programme ambitieux mais néanmoins révisé à la baisse par rapport aux prévisions de la municipalité précédente.

Les premières étapes se sont déroulées en avril 2017, avec là aussi les traditionnelles interventions visant à enfouir les différentes lignes, à prévoir l'implantation de l'éclairage public et à remettre en conformité le réseau d'alimentation en eau potable.

C'est à ce stade de l'histoire qu'intervient la mauvaise surprise !

En effet, il s'est avéré qu'entre l'ancienne caserne des pompiers et le salon de coiffure, la conduite d'eau potable était encore en ciment fibré, donc probablement amianté. Et semble t'il, personne ne le savait !

J'ai donc pris la décision irrévocable de refuser catégoriquement la poursuite des travaux, tant que cette partie du collecteur ne serait pas remise en conformité.

Grace à la diligence des services du SIVOM, le remplacement de la conduite s'est fait par un procédé dit de fragmentation, procédé qui permet l'éclatement du ciment fibré par traction d'un tuyau de type polypropylène alimentaire, et ce sans avoir à ouvrir de tranchée...

C'est donc seulement en juillet que la remise à niveau du pluvial et la pose des candélabres ont pu se faire.

Puis vint le temps pour les entreprises de la trêve estivale, et l'obligation d'honorer des engagements pris dans d'autres communes, d'où une reprise effective du chantier fin novembre 2017.

Pour ces raisons, ce n'est qu'au cours du dernier mois de l'année écoulée que furent réalisés le tracé définitif de la chaussée, intégrant le rond point prioritaire entre le chemin des Plans et la descente de Calville, l'aménagement des abords, la pose des bordures de trottoirs, la mise à

niveau des regards et autres bouches à clés, et pour finir le traitement de la chaussée par enrobage à chaud.

Ne reste plus qu'à attendre les ultimes finitions, prévues en ce début d'année.

Pour être très complet sur ce chapitre, il me revient de préciser enfin qu'après les travaux relatifs à l'adduction d'eau potable au niveau des rues des Pressoirs, du Château et des Turreaux, ces dernières ont reçu un enrobé bicouche, permettant là aussi de mettre un terme à des travaux engagés depuis quelques temps déjà.

Au travers de ces différentes opérations, je crois pouvoir dire sans fausse modestie, que nous avons réussi une remise à niveau plus qu'acceptable de notre voirie communale. Preuve en est, le sourire satisfait des usagers et des riverains quand ils évoquent leur rue fraîchement refaite. Cela valant tout les remerciements, ne serait-ce pas là après tout qu'il nous revient de rechercher nos plus grandes satisfactions ?

A ce stade de mon propos, il me paraît grand temps de saluer le professionnalisme et la qualité du service des entreprises amenées à intervenir sur les différents chantiers évoqués, chantiers exigeant une haute technicité dans les process mis en place.

Depuis de nombreuses années, l'immédiat voisin que je suis des ateliers communaux, s'offusquait d'une part de l'aspect rudimentaire des lieux et d'autre part de l'évidente impossibilité de stationner le matériel de la commune dans un espace qui permette à la fois son entretien et sa préservation.

Aussi, dès l'annonce d'une possible cession des locaux de l'ancienne entreprise Poulain, rue des 4 chemins, j'ai engagé mon conseil dans une réflexion qui a conduit la municipalité de Mariol à signer avec le dit propriétaire une promesse de vente.

Après finalisation de cette acquisition, nous aurons la satisfaction que nos services techniques, et en particulier le matériel qui rappelons-le est notre bien commun, auront enfin un « chez eux ».

Pour être complet et en finir avec les réalisations du millésime 2017, je me dois de rajouter que sous la maîtrise d'œuvre du SIVOM de Busset, notre château d'eau de la rue des 3 croix a été entièrement rénové, que ce soit extérieurement et intérieurement, offrant ainsi une meilleure sécurité dans la qualité de notre eau de consommation.

Enfin, l'achat par la commune d'une petite parcelle de terrain contigüe à la station d'épuration, permet dorénavant un accès plus facile au dépôt communal, et ce sans risquer de porter préjudice aux propriétés voisines.

Une autre opération d'envergure nous occupe depuis quelques mois déjà et promet de se prolonger en ce début 2018 : la révision de notre Plan Local d'Urbanisme.

En effet, la transition écologique des territoires, nécessaire à la préservation de nos cadres de vie, a imposé, au cours des dernières années, les enjeux d'aménagement durable des territoires dans les documents d'urbanisme.

Cette mutation s'accompagne, que nous le voulions ou non, de la montée en puissance de l'intercommunalité, ce qui constitue nous dit-on une avancée majeure pour porter à la bonne échelle un développement local équilibré, notamment en terme de production de logements.

Dans le prolongement logique de la loi Alure, et afin d'offrir aux élus un cadre réglementaire adapté aux enjeux contemporains, le gouvernement a engagé une réforme ambitieuse du PLU.

Le décret qui en est issu, ouvre de nouvelles possibilités de réglementation et de déclinaison de projets à travers des orientations d'aménagement et de programmation, tout en conservant les possibilités déjà existantes. Il a également pour ambition, de répondre à un objectif commun : redonner du sens au règlement du PLU.

Il s'attache enfin à réaffirmer des objectifs nationaux, à savoir préserver le cadre de vie, encourager l'émergence de projets, intensifier les espaces urbanisés et accompagner le développement de la construction de logements et favoriser la mixité fonctionnelle et sociale. Cette modernisation du contenu du Plan Local d'Urbanisme sera progressive mais d'ores et déjà, s'applique aux nouvelles élaborations de PLU ou à leur révision.

Je ne souhaite pas ce soir m'étaler outre mesure sur des considérations très politico-techniques concernant ce dossier, pour la bonne raison que ce sujet est largement traité dans le bulletin municipal 2018, bulletin qui, soit dit en passant, vous sera distribué au cours de la dernière semaine de janvier.

Je vous invite donc à vous y référer et surtout à ne pas hésiter à vous rendre en mairie pour toute question s'y rapportant. Vous savez que vous y êtes chez vous !

Le passé... le passé... Et les projets me direz-vous !

Là aussi, le bulletin municipal à venir vous en exposera assez largement les grandes lignes.

Cependant la responsabilité qui est la mienne, m'oblige à vous dire que nous lèverons un peu le pied en termes d'investissements, tout en continuant cependant à prévoir l'avenir, car nous nous devons d'avoir une vision à long terme.

Le réalisme nous oblige à rappeler que nos moyens continuent à fondre avec cette année encore une baisse significative d'environ 30.000 € de la dotation de l'état, ajoutée à des perspectives peu encourageantes au regard de la suppression annoncée de la taxe d'habitation.

Nous aurons cependant en 2018 encore quelques interventions à faire au niveau de la voirie et des infrastructures s'y rapportant.

Ainsi, sont prévues la consolidation du pont du «Petit Chassagne» dont la structure donne d'inquiétants signes de faiblesse, la reprise de la rue des Audins et sa jonction en revêtement bicouche avec celle des Guillemottes, tout comme pour la chaussée du chemin de la Croze.

Dans le cadre de la politique liée au déplacement des personnes à mobilité réduite, l'installation d'une passerelle piétonne est prévue sur le Darot, en amont du pont des Breuilles.

Sur le plan de la sécurité, le remplacement des gardes fous du pont situé au pied du château est également programmé.

A noter aussi qu'un rafraîchissement du marquage au sol, ainsi que la révision du plan de circulation qui, avouons-le, présente quelques incohérences sont dans les tuyaux.

En charge de bâtiments, la commune se doit d'en assurer l'entretien.

C'est pour cette raison qu'il sera nécessaire dans les mois qui viennent, que soit reprise une partie du zinc du toit de l'église, avant que des dégâts plus conséquents n'apparaissent.

La salle polyvalente elle aussi fera l'objet de toute notre attention avec l'ouverture d'une porte côté Est entraînant l'obturation de celle existante côté Nord.

Je me dois de préciser que cette modification s'ajoute aux diverses opérations d'isolation acoustique déjà réalisées par le passé, et justifiées par les doléances d'un riverain.

Enfin, les chéneaux côté Est seront ressuisés et si possible, la peinture intérieure de la salle refaite.

Outre la finalisation de l'achat des locaux de l'entreprise Poulain, des projets d'acquisitions foncières et immobilières sont aussi à l'étude.

Ainsi la commune envisage l'achat d'une parcelle de terrain idéalement placée à proximité de la salle des fêtes, et s'intéresse à l'ancienne propriété Galetti, située en plein centre bourg.

La mairie comme certains de nos commerces sont loin de répondre aux exigences liées à l'accessibilité des lieux publics aux personnes à mobilité réduite. C'est une réalité légale qu'il ne nous faut pas perdre de vue et pour laquelle aucune prévision ne peut être jugée absurde...

Enfin et pour terminer, des travaux de serrurerie et de peinture seront mis en œuvre au niveau des portails du cimetière, tout comme sera achevé l'espace de recueillement situé en partie basse du « nouveau cimetière ».

Comme vous le constatez, il y a encore à faire, à créer, à imaginer, à inventer et comme je le disais, pourquoi pas à rêver, afin que notre quotidien soit toujours meilleur et la vie à Mariol la plus agréable possible pour ceux qui y vivent et y travaillent...

Soyez convaincus que nous nous y attacherons cette année encore, mon conseil et moi, car je n'oublie pas que c'est la mission que vous nous avez confiée voilà bientôt 4 ans.

Mariol c'est une école... Et comme vous le savez, faute d'un effectif suffisant, nous avons perdu une classe lors de la dernière rentrée.

Malgré cela restons confiants car les quelques naissances enregistrées sur la commune ces 2 dernières années et l'arrivée de nouvelles familles peuvent nous permettre d'inverser la tendance.

A noter que les nouvelles dispositions gouvernementales permettent aux communes de faire un choix quand aux rythmes scolaires.

Soit maintenir la semaine de 4,5 jours avec Temps d'Activités Périscolaires, soit revenir à la semaine de 4 jours.

Pour l'année en cours, il a été décidé de conserver la semaine de 4,5 jours, et ce afin d'éviter toute modification née de l'urgence.

Par contre, pour la rentrée 2018, le conseil d'école s'est prononcé en faveur d'un retour à la semaine de 4 jours.

Choix consultatif qui devra être entériné ou non, par une délibération du Conseil Municipal.

Mariol c'est également des commerces et des entreprises...

Au moment ou bon nombre de mes collègues maires se battent journallement pour créer ou maintenir une activité économique sur leur territoire, nous devons à mon sens nous réjouir de compter 3 commerces, plus de 10 artisans et entrepreneurs divers et pas moins d'une demie douzaine d'entreprises agricoles.

Soyons conscients de cette chance et sachons agir pour que cette activité économique locale survive, d'autant que c'est en partie grâce à elle que le bulletin municipal auquel j'ai fait référence tout à l'heure et que vous attendez, je le sais, avec impatience peut être financé.

Ne serait-ce pas là une forme de solidarité à notre portée... ?

Mariol c'est aussi des hommes, des femmes au service de leurs concitoyens...

Comment passer sous silence ceux pour qui la notion de service public a encore un sens, contre vents et marées, et que l'on appelle communément personnel communal... ?

A eux je veux exprimer ce soir ma reconnaissance pour la qualité du travail réalisé.

Qu'il s'agisse du pôle administratif pour lequel la mutualisation des compétences, la dématérialisation des documents ou la gestion de multiples services comme le point postal demandent un investissement de plus en plus lourd.

Ou bien des services techniques qui avec placidité et dans le cadre de leurs missions quotidiennes, se plient à des exigences de plus en plus drastiques, et se forment avec courage au changement d'une ampoule électrique ou à la manière de gravir les marches d'un escabeau...

Je voudrais ce soir saluer plus particulièrement 2 personnes...

Tout d'abord notre Joël bis qui, arrivé en même temps que la poule, est venu le 1^{er} février dernier prêter main forte à notre Joël 1^{er}.

Nous aurions voulu deux Joël dans nos ateliers municipaux que nous n'y serions pas arrivés !

Mon souhait est que cette première année à votre service lui ai permis de s'épanouir dans les missions qui sont les siennes.

Comme il se dit qu'on garde toujours le meilleur pour la fin, je souhaite maintenant adresser un signe amical à Kiki...

Faisant valoir ses droits à une retraite bien méritée, Christiane va, comme vous le savez , raccrocher son tablier en mars prochain.

Nul doute que son professionnalisme et sa bonne humeur communicative vont nous manquer.

Mariol enfin, c'est nous, c'est vous... Vous qui êtes là.....Vous bénévoles, qui souvent dans l'ombre participez à la vie associative de notre village... Vous qui au travers de votre engagement au CCAS, donnez un peu de votre temps à nos aînés.... Vous, parents et encadrants qui savez vous investir pour les enfants de notre école.... Vous membres du conseil, qui ne comptez pas vos heures au service de notre commune.... Vous commerçants et entrepreneurs qui êtes la force vive de notre village....Vous forces de l'ordre et services de secours, toujours dévoués au maintien de l'ordre et de la sécurité.... Vous élus des communes voisines avec qui sans relâche nous recherchons ce qu'il y a de mieux pour nos concitoyens.....

Oui à vous tous, dans votre diversité et dans ce qui vous réunit, je voudrais souhaiter une belle et bonne année 2018.

Rêvons ensemble de ce qu'il y a de mieux pour nous et pour Mariol, et pourquoi pas, réalisons nos rêves... Ils en valent le coup....

Vive Mariol et meilleurs vœux !